



Dispositif PHARE du collège

publié le 08/04/2022 - mis à jour le 07/11/2023

Mieux repérer et agir contre les situations d'isolement ou de harcèlement au collège

Descriptif :

Présentation du dispositif associant des "sentinelles" (élèves volontaires) et "référents" (personnels adultes volontaires) qui se mobilisent pour mieux repérer et agir contre les situations d'isolement ou de harcèlement au collège

Neufs adultes "référents" et 11 élèves "sentinelles" se sont regroupés au sein de ce dispositif PHARE pour exercer leur vigilance face aux situations potentielles d'isolement ou de harcèlement au collège. Vous trouverez ci-dessous la liste des membres du dispositif que chacun peut contacter si nécessaire par le moyen qui lui convient le mieux, ne serait-ce qu'en envoyant un message à l'auteur de cet article ; votre message sera directement redirigé vers l'adresse du dispositif : phare.collegejeanmonnet@gmail.com. Nous sommes donc à l'écoute de chacun, il ne faut pas hésiter

PHARE Programme de lutte contre le harcèlement et l'isolement
Collège Jean Monnet

Un des objectifs de PHARE ? De mieux repérer les situations de harcèlement et d'isolement au sein de l'établissement scolaire.

Un des buts fondamentaux de PHARE ? De mieux repérer les situations de harcèlement et d'isolement au sein de l'établissement scolaire.

Un des buts fondamentaux de PHARE ? De mieux repérer les situations de harcèlement et d'isolement au sein de l'établissement scolaire.

MÉCHANCETÉ, MOQUERIES, MAL ÊTRE...

LES RÉFÉRENTS

- GANTET Margite Professeur d'anglais
- LÉTIQUAERT Nathalie Professeur d'histoire-géographie
- JESSEUR Olivier Professeur d'histoire-géographie
- MOURACIA Bénédicte Infirmière scolaire
- GENTY Julie Professeur de SVT
- TENDRÉO Natacha Professeur d'anglais
- BELLÉ Jean-Luc Agent de maintenance
- GENTY Aurélie Professeur d'histoire-géographie
- BILANDY Lucie CPE

LES SENTINELLES

- INESTA Riva 10
- POMET Mathys 10
- MARIAC Simon 10
- LARRET Laurens 10
- JOYEUX Adèle 10
- BRUNO Léo 10
- GARNIERAU Léa 10
- DADOU SARAHAN Anja 10
- GUREN Nya 10
- FODRY NICOLLE Maëlle 10
- BUTTE Aurélie 10

Vous pouvez nous joindre :

- Directement au collège
- Par mail : pharecollegejeanmonnet@gmail.com
- Par l'intermédiaire de la boîte aux lettres dédiée au dispositif

PROTOCOLE DE GESTION DES CAS DE HARCÈLEMENT

Ce protocole a pour objectif d'aider les équipes éducatives à prendre en compte les cas de harcèlement entre élèves

ÉTAPE 1. RECUEIL DE LA PREMIÈRE INFORMATION

Une situation anormale (phénomène de harcèlement, isolement...) est signalée

ÉTAPE 2. L'ÉQUIPE "PHARE" EST IMMÉDIATEMENT AVERTIE

Un des membres est averti. Il se chargea par la suite d'en informer l'ensemble de l'équipe (ouverture d'une discussion privée "Phare" sur whatsapp)

ÉTAPE 3. ACCUEIL DES PROTAGONISTES

Rassemble la partie pour comprendre et agir : accueil de l'élève victime, des témoins et de(x) auteur(s) - Entretiens individuels organisés en utilisant une méthode bien particulière.

ÉTAPE 4. L'ÉQUIPE "PHARE" EST RÉUNIE UNE FOIS PAR MOIS

Compter, comprendre, échanger, agir !

L'équipe se rencontre afin de faire le point sur chaque situation et le chef d'établissement est informé des situations traitées.

27 JOURS - LES MESURES PRISES PERMETTENT L'OBJET D'UN SUIVI RÉGULIER ("REUILLE")

L'ÉLÈVE VICTIME SERA SUIVIE PENDANT PLUSIEURS SEMAINES ET SA FAMILLE SERA CONTACTÉE EN CAS DE BESOIN AFIN DE COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS ENTREPRISES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT